



**Association
de gérontologie du 11^e**



Inscription à l'atelier QI GONG



Paris, 2 août 2022

Notre association, l'AG11, a un caractère désintéressé, elle est sans but lucratif.

Elle développe des projets en vue de « *l'amélioration de la santé des personnes âgées, de leur bien-être social et de la préservation de leur autonomie...* », comme il est précisé dans ses statuts.

Ainsi ont été créés les ateliers de l'AG11.

Les ateliers bénéficient du soutien de la Ville de Paris, de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé, DASES Paris).

La cotisation annuelle est de 22 €.

C'est l'association qui recrute les animateurs de ces ateliers.

Elle recherche des lieux où peuvent se dérouler les activités en toute sécurité, finance le matériel nécessaire et l'assurance.

Svetlana KATEREOU, professeure diplômée de l'école « Les temps du corps » assure l'animation des cours de Qi Gong.

Les cours débuteront le mardi 14 septembre 2021.

Participation de 70 € par trimestre

Le règlement se fera en une fois, avec 4 chèques qui sont à remettre au moment de l'inscription, soit :

- 1 chèque de 22 € pour la cotisation annuelle**
- 3 chèques de 70 € chacun.**

Lors de votre inscription, vous devez impérativement fournir un certificat médical précisant votre aptitude à pratiquer les exercices des ateliers auxquels vous souhaitez participer.

Noël CORBIN, président de l'AG11

Merci de remplir le bulletin d'inscription joint à ce courrier et de le remettre le 11 septembre avec votre règlement.

**9 rue Gerbier – 75011 Paris – Téléphone 01 43 48 02 20 – Fax : 01 43 48 48 25
Adresse mail : direction@associationgerontologie11.fr
Site Internet : <http://ag11.fr>**

Bulletin d'inscription à l'atelier QI GONG

Vous devez joindre vos chèques et votre certificat médical d'aptitude.



Nom et prénom

Adresse.....

Numéro de téléphone pour vous contacter.....

Adresse mail.....

Date de naissance.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

Numéro de téléphone de la personne à prévenir.....

En fonction de la réglementation et de la situation sanitaire un pass sanitaire pourra être exigé pour tous les ateliers

Jour et heure de l'atelier auquel vous vous inscrivez, après accord de la professeure (cocher la case du jour et de l'heure choisis).

mardi au club Roquette de 10 h à 11 h

mardi au club Roquette de 11 h à 12 h

jeudi au club Roquette de 11 h à 12 h